



Commune d'Aviron

Conseil municipal du 6 mars 2025

Compte rendu sommaire

Sous la présidence de Mme BERTIN, Maire, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie d'Aviron le jeudi 6 mars 2025 à 20h30

Étaient Présents :

Mesdames BERTIN, BODIN, HELOUIN, RIOULT, ROY & ZABIVOROTA
Messieurs DROUARD, HATTON, LAUDOUAR, MARTIN, MONTAIGNE, MORIN, & RENOUF

Absents excusés :

Monsieur CHION

Pouvoir :

M. CHION a donné pouvoir à Mme ZABIVOROTA

A été nommée secrétaire de séance : M. RENOUF

Ordre du jour :

- Intervention du Conseil des Sages
- Présentation du Compte Financier Unique (CFU) – exercice 2024
- Affectation du résultat de l'exercice 2024
- Questions diverses

○ **Intervention du Conseil des Sages**

Madame la Maire rappelle aux conseillers que le Conseil des sages est un comité créé par le conseil municipal, qui regroupe des seniors volontaires, menant des réflexions et proposant des solutions sur des sujets de la vie de la commune.

Monsieur Marc SPINNEWYNE et Monsieur Paul HOURON représentants du Conseil des sages soumettent leurs idées d'amélioration en matière de circulation routière et piétonne.

- Trou de la rue de Gravigny
- Mettre en sens unique la rue de Gravigny « sauf engins agricole » et de supprimer le stop de sortie du Pré des Tourelles.
- Installer un certain nombre de passages piétons dans la commune.

Madame La Maire propose d'organiser une rencontre avec le conseil des sages, des élus et le service voirie de l'EPN (Evreux Portes de Normandie) afin d'obtenir les avis d'experts dans ce domaine.

○ **Présentation du Compte Financier Unique (CFU) et affectation du résultat sur l'exercice 2024**

Madame la Maire présente les dépenses et recettes de l'année écoulée.

L'affectation du résultat est présentée suivant ce tableau :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat à reporter au 31/12/2023	763 302,91 €	239 207,67 €
Résultat de l'exercice 2024	128 764,52 €	-224 227,12 €
TOTAUX	892 067,43 €	14 980,55 €
Restes à réaliser (dépenses)		8 460,00 €
Restes à réaliser (recettes)		0,00 €
Affectation en réserves R 1068		0,00 €
Résultat à reporter au 31/12/2024	(Ligne 002) excédent 892 067,43 €	(Ligne 001) excédent 14 980, 55 €

Madame La Maire quitte la pièce, et Madame BODIN, 1ere adjointe au Maire, préside cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité (14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) :

- **D'approuver le Compte Financier Unique de l'exercice 2024**

○ Questions diverses

- **Investissements prévus pour l'année 2025**
Echange autour des différents investissements possibles pour 2025.
- **Versement d'argent sur le compte du CCAS (Centre Communal d'Action Social)**
Chaque année la mairie verse de l'argent au CCAS.
Une réflexion se pose sur cette année 2025 puisque l'état des comptes du CCAS sont satisfaisants.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas verser d'argent au CCAS pour cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame l'adjointe au Maire lève la séance à 21h46

La Maire,



Sophie BERTIN

